

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 7 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 3
--	--	--

Date de convocation : 17 novembre 2020

Vote(s) pour : 94
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 23 novembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-11-23-CC-8 :

Débat et délibération relative à la mise en œuvre d'un Pacte de Gouvernance entre la Métropole et ses Communes.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.5211-11-1 et L. 5211-11-2,

VU La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

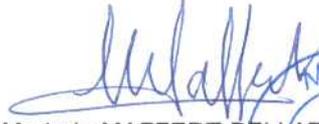
CONSIDERANT la nécessité d'inscrire à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur l'élaboration d'un Pacte de gouvernance entre la Métropole et ses Communes membres,

CONSIDERANT l'opportunité de réaffirmer la confiance et la cohésion entre Metz Métropole et les 44 communes qui composent l'établissement public de coopération intercommunale, et d'édicter, en toute transparence, le fonctionnement des instances de décision métropolitaines,

PREND ACTE du débat qui s'est tenu en Conseil métropolitain du 23 novembre 2020,

DECIDE d'élaborer un Pacte de gouvernance entre Metz Métropole et ses communes pour la mandature 2020-2026, dont le projet sera présenté ultérieurement pour approbation du Conseil métropolitain après avis des communes membres qui devront se prononcer dans les deux mois à compter de la notification du projet de Pacte.

Pour extrait conforme
Metz, le 24 novembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20201123-2020-11-DC8-DE

Numéro de l'acte : 2020-11-DC8
Date de décision : lundi 23 novembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Débat et délibération relative à la mise en œuvre d'un Pacte de Gouvernance entre la Métropole et ses Communes
Classification : 5.7 - Intercommunalite
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/11/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201123-2020-11-DC8-DE
Document principal : 99_DE-8.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes.pdf

Historique :

25/11/20 18:11	En cours de création	
25/11/20 18:12	En préparation	Catherine DELLES
26/11/20 14:26	Reçu	Catherine DELLES
26/11/20 14:27	En cours de transmission	
26/11/20 14:29	Transmis en Préfecture	
26/11/20 14:32	Accusé de réception reçu	